

## SOS femmes en détresse : bienvenue dans le quotidien détestable de celles qui ont le plus besoin qu'on se préoccupe de leur sort (et pas que le 8 mars)



Les discriminations que subissent les femmes sont avant tout vécues, et pour certaines leur statut de femme peut être une source de souffrance. La journée de la femme doit surtout être la leur, afin de rappeler qu'en France, on ne doit plus accepter de telles situations.

Avec Maryse Bresson

Avec Alexandra Hawrylyszyn

### **Atlantico: De quels types de précarités les femmes sont-elles les plus victimes ? Quelle typologie peut-on distinguer selon les situations économiques, familiales, l'origine géographique et sociale, le niveau d'études, les types d'emploi ? Ont-elles plus tendance que les hommes à cumuler ces situations qui précipitent dans la précarité ?**

**Maryse Bresson :** Selon les données de l'Observatoire de la pauvreté, il y a plus de femmes sous le seuil de pauvreté que d'hommes. **On est à 15% de pauvreté chez les femmes et à 13,5% chez les hommes.** Ce n'est pas un écart du simple au double, mais il est significatif et clair. En plus, parmi les personnes sous le seuil de pauvreté, ce sont les femmes les plus pauvres, c'est-à-dire qu'elles sont les plus éloignées – par le bas – de ce seuil.

L'écart entre les hommes et les femmes est surtout présent chez les femmes âgées et celles entre 25 et 35 ans. Pourquoi les femmes âgées ? Parce qu'elles n'ont pas travaillé et vivent plus longtemps. **Après 75 ans, il y a deux fois plus de femmes pauvres que d'hommes.** C'est un processus structurel, historique, qui fait qu'elles se retrouvent dans des situations plus compliquées que les hommes qui peuvent compter sur leur pension.

Chez les femmes de 25 à 35 ans, la situation est due la présence de nombreuses familles monoparentales : les mères célibataires. L'immense majorité des parents monoparentaux sont des mères. Quand on doit prendre en charge un enfant en bas-âge, travailler à côté et gérer toute sa vie, c'est compliqué. On sait donc que cette population est plus pauvre.

### **L'emploi et la situation familiale s'articulent souvent de telle sorte que les femmes sont plus victimes de précarité.**

Actuellement, les femmes font plus d'études que les hommes. Mais les femmes sont tout de même plus touchées par le chômage et la pauvreté. Je ne sais donc pas si cette donnée intervient dans l'équation. Même avec un diplôme, les femmes ont plus de risque de trouver un emploi non-qualifié.

---

On trouve plus de femmes (60%) parmi les salariés non-qualifiés, surtout à temps partiel.

### **En ce qui concerne le temps partiel, quels éléments permettent de faire la distinction entre les femmes qui le choisissent et les femmes qui le subissent ?**

**Maryse Bresson :** Environ 80% des salariés à temps partiel sont des femmes. C'est là un processus de précarité lié au type d'emploi. Si l'on est dans cette situation, c'est parce que la référence est toujours celle de la femme comme salaire d'appoint pour la famille. Quand la femme a des enfants, c'est elle qui a tendance à passer à temps partiel.

Il est très compliqué de savoir ce qui est choisi et subi, car quand une femme explique « oui, je l'ai choisi car sinon il aurait été compliqué de faire garder mon enfant », c'est un choix contraint. **Elles peuvent s'y retrouver ou penser que c'est préférable à autre chose, mais c'est un choix très orienté.**

### **Quelle proportion de la population française ces femmes en très grande difficultés économiques représentent-elles ?**

**Maryse Bresson :** 4,7 millions de femmes sont sous le seuil de pauvreté, qui représente 60% du revenu médian. Au-delà de ce chiffre, il est difficile de quantifier le phénomène. Une donnée très importante est le rapport au logement : les femmes ont-elles un logement ou non, doivent-elles payer un loyer élevé sur de faibles revenus, etc. Ces données fines sont très difficiles à quantifier.

Mais ce qu'on dit souvent, concernant la grande pauvreté, c'est qu'il y a plus d'acceptation sociale pour les femmes que pour les hommes de revenir chez les parents âgés. Les femmes reviennent plus facilement, en cas de difficulté, chez un parent. Il y a donc moins de femmes à la rue. D'une part parce que les réseaux familiaux se mettent plus facilement en place, mais aussi pour des raisons institutionnelles. Une femme avec un enfant aura plus facilement un hébergement institutionnel qu'un homme seul.

### **Mariage forcé, excision, séquestration, obligation de porter le voile... que sait-on des femmes contraintes de vivre sous la loi des hommes, de leur famille, de leur culture ? Qui sont-elles ? Dans quelles conditions vivent-elles ? Toutes les classes sociales sont-elles concernées ?**

**Maryse Bresson :** On a des chiffres sur certaines choses seulement, mais ils sont toujours sujets à caution. En 2003, un rapport du Haut conseil à l'intégration avait estimé à 70.000 par an le nombre de mariages forcés en France. Il avait été tout de suite contesté, car il est difficile de prouver ce genre de chose. D'autant que le mariage forcé est assimilé en France à un viol forcé, et qu'étant hors la loi, il est donc difficile à comptabiliser.

Sur ces questions, **on considère généralement que la classe moyenne a une norme plus égalitaire.** Des études sur le couple, la famille, etc., ont montré que le partage des rôles entre hommes et femmes est plus marqué dans les classes populaires. C'est les femmes qui vont prendre en charge un certain nombre de tâches domestiques, choisir certains métiers... De fait, être assignées à un certain type de rôle.

Sur le voile intégral, le ministère de l'Intérieur avait estimé leur nombre à 2.000. C'est un phénomène spectaculaire, mais qui, s'il n'est pas négligeable, reste minoritaire. La question plus large du voile est intéressante. En tant qu'enseignante, je vois des jeunes filles qui nous expliquent que c'est tout à fait un choix, qu'elles le revendiquent et qu'elles veulent absolument porter le voile. Parfois, **quand on discute avec elles, qu'on leur demande pourquoi avoir fait un tel choix, elles répondent que sinon, on ne les autorisera pas à venir à la fac faire des études.** C'est un choix, mais là-aussi dans un univers de contrainte.

En tant qu'Européens, on a l'impression que c'est une soumission aux hommes. Elles, elles voient plutôt cela comme une allégeance à une communauté, à des exigences culturelles.

### **Qui sont les victimes de violences physiques ? Retrouve-t-on des schémas sociaux propices à un climat de violence ?**

**Maryse Bresson :** En France, 16% des femmes et 5% des hommes déclarent avoir subi un viol ou une tentative de viol. **Trois fois plus de femmes sont donc victimes de violences sexuelles.**

Pour les violences en général, l'écart est moindre. Le taux de victimation est de 4,1% pour les femmes et 3,6% pour les hommes. Cela veut dire que l'écart majeur entre les deux sexes se situe vraiment au niveau des violences sexuelles.

On déclare moins d'agressions en zone rurale ou dans les quartiers pavillonnaires. Les zones urbaines sensibles sont celles où l'on déclare le plus de violences physiques et sexuelles. La situation est donc particulièrement liée au lieu d'habitation.

Mais les violences conjugales touchent tous les milieux sociaux, il faut le rappeler. Même si les diplômées du supérieur sont moins exposées aux violences, il y en a aussi.

### **Atlantico: Maître Hawrylyszyn, vous êtes avocat à la cour et vous êtes spécialisée dans le droit des familles. Vous qui êtes en contact avec ces femmes victimes, quelles sont les formes de violence**

---

## physique les plus fréquentes subies par les femmes ?

**Alexandra Hawrylyszyn** : Les formes de violences les plus fréquentes sont les violences physiques « légères » assorties de violences verbales, telles que les insultes. Souvent, les premières violences sont des gifles assorties d'actes qui peuvent être qualifiés eux aussi d'agression à savoir que nombre de mes clientes m'ont raconté qu'elles se faisaient cracher dessus, ou qu'on jetait vers elles des objets. Malheureusement, les violences physiques ne connaissent pas de frontières sociales. Toutes les femmes, de toute origine, et de tout milieu, peuvent en être victimes.

## En tant qu'avocate, vous rencontrez également des femmes qui subissent des violences psychologiques, face "invisible" de l'oppression. De quoi s'agit-il et qui sont les auteurs de ces violences ?

**Alexandra Hawrylyszyn** : Il est évident qu'il existe des violences invisibles, qui ont des conséquences aussi funestes que les violences physiques. A savoir, des maltraitances psychologiques, le dénigrement, la peur, la contrainte, l'angoisse qui peuvent conduire les femmes à se suicider. La clef de ces violences psychologiques est le dénigrement de l'homme envers sa compagne, celle-ci perd alors toute confiance en elle et n'a plus la force ni l'envie de se soustraire à ce huis clos intolérable.

Les auteurs de ces violences agissent souvent de la même façon, ils commencent par se rendre indispensables envers leur compagne, puis les isole de leur entourage, famille, amis. Idéalement pour lui, elle ne travaille pas, il pourra ainsi exercer en plus une domination économique sur elle. C'est pourquoi je pense que le meilleur moyen de lutter contre ce phénomène est d'inciter les femmes à être cultivées et indépendantes. Une femme qui s'épanouit dans son travail, et a une vie sociale intéressante a beaucoup moins de risque d'être victime de violences tant physiques que psychologiques.

## Comment ces femmes en réelle situation de détresse peuvent-elles en sortir ? La France s'occupe-t-elle concrètement de leur sort ? Les débats sur l'égalité hommes-femmes qui monopolisent l'attention sont-ils vraiment à la hauteur des enjeux ? Quel type de réponse appelleraient-ils plutôt ?

**Maryse Bresson** : Le débat sur l'égalité homme-femme me semble être la question centrale autour de laquelle gravite les autres questions. **Le rapport de domination homme-femme me paraît central, surtout sur la question des violences.** Si l'égalité progresse, les arguments du style « elle n'avait pas à sortir seule le soir », disparaissent.

C'est aussi valable pour les salaires. Si on sous-paie les femmes ou qu'on leur propose seulement des temps partiels, c'est aussi parce qu'il y a un problème d'égalité. S'il y avait d'égalité homme-femme, on ne parlerait pas de ce problème de leur pauvreté spécifique.

Après, cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas s'occuper des femmes victimes. Peut-être que ce qu'on leur propose en terme d'hébergement est mieux que ce que l'on propose pour les hommes, mais ce n'est pas encore à la hauteur.

**Alexandra Hawrylyszyn**: Je pense que la condition de la femme française est à peu près stable entre aujourd'hui et le début de ma carrière. Je n'ai pas prêté serment dans un autre siècle mais il y a seulement quinze ans ! Je peux juste dire que lorsque j'étais jeune avocate j'étais très active au sein d'associations qui défendaient les violences faites aux femmes, et que dans le cadre de ces interventions, je rencontrais de très nombreuses femmes issues de milieux très modestes. Aujourd'hui, mon mode d'exercice m'a amené à intervenir auprès personnes plus aisées ; et les cas que j'ai à traiter aujourd'hui sont moins nombreux, mais je ne suis pas sûre que cela soit le signe d'une diminution des statistiques des violences faites aux femmes.

Pour ce qui est de la journée de la femme, je suis partagée quant à son intérêt. Il est important effectivement que les femmes battues aient à leur disposition les informations pour contacter les personnes qui peuvent leur venir en aide et qu'elles ne se sentent pas seules ni rejetées de la société. D'un autre côté, je n'apprécie guère ce terme de « journée de la femme », qui sous entend que la femme est un être vulnérable en général. Dans notre société actuelle, heureusement, les femmes sont les égaux des hommes dans beaucoup de professions voire les surpassent, pour exemple, dans le domaine juridique: aujourd'hui plus des ¾ des élèves avocats ou magistrats sont des femmes. Sans oublier de dire, car cela est important, qu'il existe également des hommes battus.